



# PETIT GUIDE DU DÉCONFINEMENT

Organiser un retour au studio de façon sécurisée, afin de protéger votre santé et celle de vos collègues



**AMPLITUDE**  
STUDIOS



# DU 11/05 AU 12/06

## PERSONNES CONCERNÉES PAR LA REPRISE

Dans un premier temps, seules les personnes souhaitant revenir travailler dans les locaux ou dont la présence physique est nécessaire seront concernées par la reprise (IT notamment).

## PERSONNES EN TÉLÉTRAVAIL

Pendant la période de circulation active du virus (confinement puis déconfinement progressif), le télétravail sera privilégié.

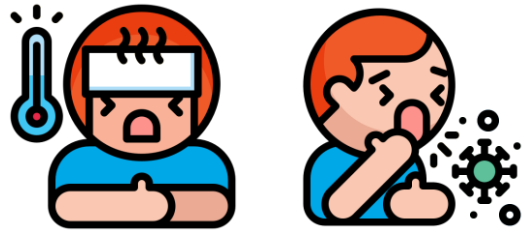
La reprise dans les locaux sera donc limitée de façon à garantir le respect des distances minimales entre chaque personne.

Nous soulignons notamment l'importance du télétravail pour les **personnes à risques** (ou en contact quotidien avec des personnes à risques), les **parents** sans possibilité de garde pour leurs enfants et les personnes habitant loin du studio (<30 min de transport).



## EN CAS DE SYMPTOMES

En cas de symptômes (toux, gêne respiratoire, nez qui coule, éternuements, etc.) avec ou sans fièvre, il est **impératif de rester chez soi**.



Si vous avez un doute, il est recommandé de consulter un médecin et de prévenir le service RH.

Les personnes ayant été en contact avec le ou la salarié(e) malade seront informés et mis en télétravail afin de limiter les risques le temps que le doute soit levé.

## APRÈS LE 12/06

Les mesures seront adaptées en fonction de l'évolution de la situation et des recommandations du gouvernement.

Une nouvelle communication sera faite à ce sujet en temps voulu.



# LES TRANSPORTS

## ÊTRE ATTENTIF DANS LES TRANSPORTS EN COMMUN

Du fait de la promiscuité entre les voyageurs, les transports en commun sont un terrain propice à la transmission du virus. Il est donc important de respecter les gestes barrière et de porter un masque lors de ses déplacements.



## HORAIRES FLEXIBLES

Afin d'éviter les transports en heures de pointe, les personnes se rendant au studio auront la possibilité d'aménager leurs horaires selon la plage suivante :

**8H – 19H**

## PRIVILEGIER LES MOYENS DE TRANSPORT ALTERNATIFS

Dans la mesure du possible, nous vous incitons à venir directement en voiture, à pieds ou à vélo !



## EN ARRIVANT AU STUDIO

L'entrée dans les locaux est faite de façon **individuelle** (notamment dans l'ascenseur) afin de respecter les distances minimales.

A votre arrivée, il est impératif de se **laver les mains** avec du savon.



Les poignées de main sont interdites et une **distance minimale d'un mètre** devra être respectée.





# LE KIT D'HYGIÈNE

## LOCAUX DESINFECTÉS

Afin de minimiser les risques, les 3 étages du studio ont été désinfectés au préalable par une société de nettoyage.

Une attention particulière sera portée aux poignées de porte et aux parties communes (des lingettes désinfectantes seront également mises à disposition à cette fin).



## GEL HYDROALCOOLIQUE

Chaque salarié(e) aura à sa disposition une bouteille de gel hydroalcoolique de 100ml.

Ces bouteilles de gel sont **destinées à un usage individuel**.

Ces gels pourront être rechargés une fois terminés (des bidons de 2L de gel hydroalcoolique sont prévus à cet effet).



## PORT DU MASQUE

Un total de 3.000 masques chirurgicaux a été commandé et reçu par le studio.

Le port du masque n'est **pas obligatoire** dans les locaux.



En revanche, la **distance minimale** (1m) entre les personnes devra quand à elle être impérativement respectée.

D'une manière générale, et plus particulièrement pour les personnes portant un masque :



Il est essentiel de **ne pas porter les mains à son visage**.

Des poubelles destinées spécifiquement aux masques seront mises à disposition (en évidence) à chaque étage. Merci de **ne pas jeter votre masque dans votre poubelle de bureau**.

Pour finir, afin de gérer au mieux nos stocks : le nombre de masques sera **limité à 2 par personne et par jour**. Merci pour votre compréhension.



# LES BONS REFLEXES

## GESTES BARRIÈRE

Pour rappel, les gestes barrière à respecter sont les suivants :



Se laver  
très régulièrement  
les mains



Tousser ou éternuer  
dans son coude  
ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir  
à usage unique  
et le jeter



Saluer sans se  
serrer la main,  
éviter les embrassades

## LES CHOSES A FAIRE

- Eviter les contacts avec les éléments communs (téléphone, photocopieuse, micro-onde, etc.)
- Aérer naturellement autant que possible en ouvrant les fenêtres 15 minutes, 3 fois par jour
- Respecter une distance d'1m minimum entre chaque personne
- Privilégier les horaires en décalé

## LES CHOSES A NE PAS FAIRE

- Réunions ou autres rassemblements collectifs
- Echanger du matériel, ou utiliser le PC d'un(e) collègue
- Ne pas porter d'objet à la bouche



# LES DISTANCES

## ESCALIERS ET ASCENSEURS

Les croisements entre les salariés dans les espaces étroits tels que les ascenseurs et les escaliers doivent être limités.

Pour se faire :

- l'ascenseur ne devra être emprunté que par **une personne à la fois**
- Un escalier sera réservé au sens de la montée (l'escalier habituel)
- L'autre escalier sera réservé à la descente (escalier de secours du 2<sup>e</sup> et du 7<sup>e</sup>).

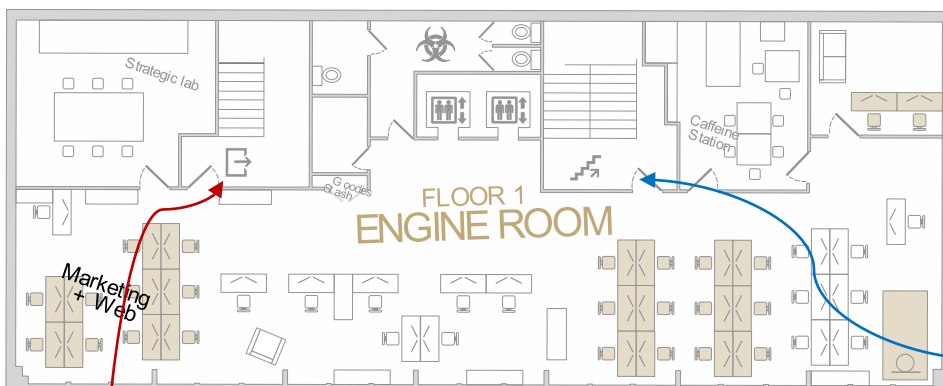
Les portes donnant sur les escaliers du 2<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> étage resteront ouvertes

## OPEN SPACE

Les postes de travail seront réorganisés afin de respecter les règles de distanciation.



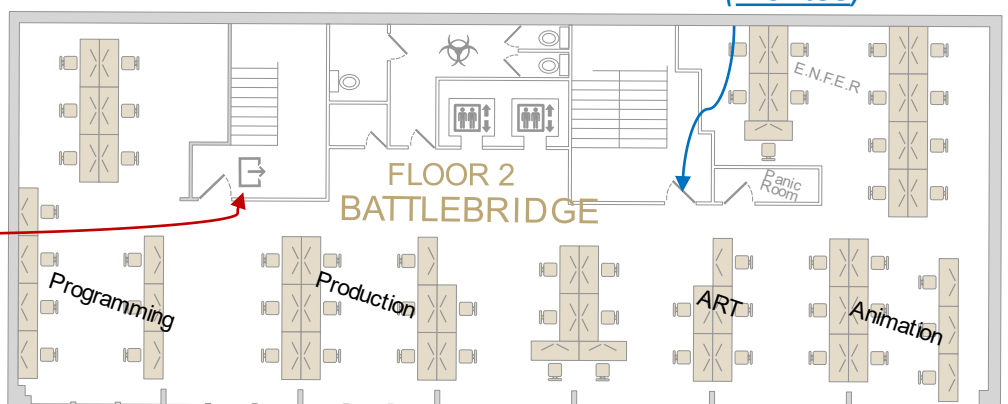
Une moyenne de **4m<sup>2</sup> par personne** devra être respectée. Cela signifie que les bureaux occupés seront éloignés les uns des autres et qu'un roulement entre les salariés pourra être mis en place (1 à 3 jours par semaine, à définir avec le service RH).



Des panneaux indiquant le sens de circulation seront mis en place.

*Escaliers habituels (montée)*

*Escaliers de secours (descente)*





# LES PAUSES

## PAUSE DEJEUNER

Les cuisines des 2<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> étage seront aménagées afin que les distances soient respectées. Un marquage sera présent pour replacer les éléments en cas de déplacement opéré, de même pour l'utilisation des machines à café / fontaines.



Il n'est **pas possible de cuisiner sur place ni d'utiliser la vaisselle du studio.**

Les équipements communs (cafetières, micro-onde, frigo, etc.) doivent être utilisés avec la plus grande précaution. Il est **nécessaire de les désinfecter avant et après usage** grâce aux lingettes à disposition.

Une fois votre repas terminé : votre **vaisselle devra être nettoyée immédiatement puis séchée avec un essuie tout.** Aucune vaisselle ne doit être entreposée dans l'évier.



Afin d'éviter la présence d'un trop grand nombre de personnes dans la cuisine, l'heure de la pause déjeuner pourra être prise librement **entre 12h et 14h.**

## PAUSE CIGARETTE (ou autre)

Les pauses cigarettes devront désormais être prises de façon à respecter les mesures de distanciation.

L'accès à la terrasse sera limité **à 4 personnes maximum**, réparties sur toute la longueur de la terrasse.





# LES EXTERNES

## PRINCIPE GENERAL

Les rendez-vous externes et l'accueil des visiteurs seront limités au strict nécessaire et devront être validés au préalable par le service RH.



## INTERVENANTS REGULIERS

Les intervenants réguliers (ménage et maintenance des locaux notamment) se verront transmettre les règles et les protocoles en vigueur au studio.

Le port du masque sera obligatoire pour tout intervenant extérieur à l'entreprise.



**OBLIGATOIRE**

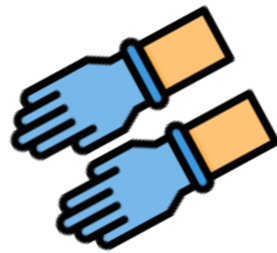
## COLIS ET COURRIER

Afin de limiter le risque de contamination lors des livraisons de matériels ou d'ouverture de courrier, **nous ne recevrons plus de colis ou de courriers personnels au studio.**

Merci de votre compréhension 😊.

Pour le reste des colis et le courrier :

- Des gants seront mis à disposition pour aller les réceptionner
- Les colis/courriers seront récupérés au RDC, sans contact, et seront stockés en salle streaming pendant 24h avant ouverture.
- Le lavage des mains doit être systématique après ouverture du courrier.







# VOS QUESTIONS

## POINTS DE CONTACT

- Le service RH<sup>1</sup> se tient à disposition pour répondre à vos questions et vos éventuels inquiétudes :)
- Les représentants du personnel<sup>2</sup> peuvent également servir d'interlocuteurs en matière d'hygiène, de santé et de sécurité sur le lieu de travail
- La médecine du travail
- Un référent Covid a également été désigné<sup>3</sup>

## CELLULE DE CRISE

Afin d'assurer la bonne mise en place de ses mesures et le respects des préconisations du gouvernement, une cellule de crise dédiée a été mise en place.

Les membres désignés sont les suivants : [x]

Prenez soin de vous,  
Le service RH



<sup>1</sup> [Coordonnées RH]

<sup>2</sup> [Coordonnées CSE]

<sup>3</sup> [Coordonnées référent]